Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n°136 -2026
Point 4.8.6.3

Point 4.8.6.3 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil d'administration, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante souhaite augmenter les tarifs de plusieurs de ses formations :

- Concernant le Bachelor Affaires Internationales (BAI), pas de modification de tarifs mais la composante souhaite modifier légèrement la maquette.

- Pour le Programme Grande École (PGE) poursuit actuellement son déploiement sur cinq années. Cette transformation entraîne encore des évolutions pour 2026/2027, notamment en troisième année (PGE3). La principale concerne l'ouverture d'une maquette complète de PGE3 destinée aux étudiants issus de PGE1/PGE2 ne participant pas à un échange universitaire à l'étranger durant cette année. Cette maquette, intitulée PGE3 « at home », prévoit un semestre A mutualisé avec les enseignements proposés aux étudiants internationaux accueillis à l'EM Strasbourg pour un semestre ou une année dans le cadre d'un échange académique et un semestre B à 100% mutualisé avec les étudiants primo-arrivants en PGE3 (maquette déjà existante).

Par ailleurs, un parcours intégralement dispensé en anglais est également proposé en PGE3 classique pour les primo-arrivants, reposant sur la conversion d'un groupe précédemment en français en anglais (en 25/26, 3 groupes en français --> en 2026/2027, 2 groupes en français et 1 un groupe en anglais).
Ces évolutions s'accompagnent de transformations plus larges, liées au déploiement de l'approche par compétences à l'échelle de l'ensemble du Programme Grande École. Ainsi, l'ensemble des UE des 5 années du programme ont été transformées en blocs de compétences appelés MAC (Modules d'Acquisitions des Compétences). Enfin l'EM Strasbourg souhaite poursuivre sa réforme tarifaire

La CFVU a approuvé ces dispositions avec 32 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'EM Strasbourg proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :
- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques	Remarques / Modifications
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales					
EM	DU Bachelor Affaires Internationales	L			
EM	1A		8500	8500	
EM	2A		8 500	8 500	
EM	3A		8500	8500	
EM	Année professionnalisante				
EM	1A		800	800	
EM	2A		800	800	
EM	3A		800	800	
EM	Redoublement BAI				
EM	1A		4250	4250	
EM	2A		4250	4250	
EM	3A		4250	4250	
EM	DU Bachelor Affaires Internationales parcours Bachelor European Management				
EM	DU Bachelor European Management	M	0	0	
EM	Programme Grande Ecole	M			
EM	1ERE ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT - NON BOURSIER		10 500	10 500	
EM	1ERE ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECHOBIS / ECH1		8 400	8 400	
EM	1ERE ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH2 / ECH3		6 500	6 500	
EM	1ERE ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH4 / ECH5		5 500	5 500	
EM	1ERE ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH6 / ECH7		3 500	3 500	
EM	1ERE ANNEE PGE - Redoublant		5 250	5 250	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT - NON BOURSIER		10 500	10 500	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECHOBIS / ECH1		8 400	8 400	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH2 / ECH3		6 500	6 500	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH4 / ECH5		5 500	5 500	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH6 / ECH7		3 500	3 500	
EM	2EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – UNISTRAPASS				
EM	3EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT - NON BOURSIER		10 500	10 500	
EM	3EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECHOBIS / ECH1		8 400	8 400	
EM	3EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH2 / ECH3		6 500	6 500	
EM	3EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH4 / ECH5		5 500	5 500	
EM	3EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH6 / ECH7		3 500	3 500	
EM	3EME ANNEE PGE - REDOUBLANT		5 250	5 250	
	3EME ANNEE PGE - Année professionalisante			**800**	Ajout d'un nouveau tarif
	3EME ANNEE PGE - Année de césure			**0**	Ajout d'un nouveau tarif
EM	4EME ANNEE PGE - (Apprentis, issu PGE3 24/25, concours unistrapass Bac+3, concours Trajectoire Management, ou tout concours national ou international)		10 500	10 500	
EM	4EME ANNEE PGE - (intégration PGE avant AU 24/25)		8 500	8 500	
EM	4EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECHOBIS / ECH1		8 400	8 400	
EM	4EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH2 / ECH3		6 500	6 500	
EM	4EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH4 / ECH5		5 500	5 500	
EM	4EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH6 / ECH7		3 500	3 500	
	4EME ANNEE - (intégration PGE avant AU 24/25)		4 250	4 250	
EM	4EME ANNEE - REDOUBLANT		5 250	5 250	
	4EME ANNEE PGE - Année professionalisante			**800**	Ajout d'un nouveau tarif
	4EME ANNEE PGE - Année de césure			**0**	Ajout d'un nouveau tarif
EM	5EME ANNEE PGE - (Intégration PGE à partir de 24/25)		**8 500**	**10 500**	Poursuite de la reforme tarifaire engagée en 2023
EM	5EME ANNEE PGE - (Apprentis, intégration PGE avant AU 24/25)		8 500	8 500	
EM	5EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECHOBIS / ECH1		8 400	8 400	
EM	5EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH2 / ECH3		6 500	6 500	
EM	5EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH4 / ECH5		5 500	5 500	
EM	5EME ANNEE PGE - PRIMOARRIVANT – BOURSIER ECH6 / ECH7		3 500	3 500	
EM	5EME ANNEE PGE (DIVISEE EN PLUSIEURS MODULES) - REDOUBLANT		4 250	4 250	
EM	5EME ANNEE PGE (2EME ANNEE DE DOUBLE DIPLOME CCA OU ETRANGER)		800	800	
EM	5EME ANNEE - ANNEE PROFESSIONNALISANTE		800	800	
EM	Acompte inscription PGE		600	600	
EM	Acompte inscription PGE année professionalistante		600	600	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

X SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School
Dénomination du DU : Bachelor of European Management
Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/06/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

Aucun changement n'a été fait pour l'année 2026/2027.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : /

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : /
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	16	0	0
Formation Continue	0		

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	151€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	0	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	0
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	0
Autres dépenses* Frais généraux Salaires administratifs Séjours linguistiques	0 0 0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Les coûts liés aux cours du Bachelor European Management, qui s'adresse à des étudiants internationaux en échange, sont intégrés dans le budget global du Bachelor Affaires Internationales.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Les étudiants réalisant ce Bachelor terminent leur cursus Master dans leur université d'origine.

2. Budget prévisionnel 26/27

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	151€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	0
Autres dépenses* Frais généraux Salaires admin Séjours linguistiques	 0 0 0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

3. Budget prévisionnel 27/28

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25	0
Formation Continue	0	0
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	158€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0
Prélèvement 7% sur les droits spécifiques	0	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	0
Autres dépenses* Frais généraux Salaires admin Séjours linguistiques	 0 0 0		
Total des dépenses	0	Total des recettes	0
Résultat (dépenses - recettes)			0

4. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE X MASTER

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee)

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification X AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School
Dénomination du DU : Programme Bachelor Affaires Internationales
Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/06/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Nous avons apporté plusieurs modifications.

- D'ordre pédagogique, concernant l'expérience linguistique en BAI1, l'obligation de réaliser un séjour linguistique à l'étranger est supprimée afin d'offrir davantage de flexibilité aux étudiants. Afin de maintenir l'objectif de développement des compétences linguistiques et interculturelles, trois modalités sont désormais proposées : un stage professionnel, une immersion linguistique organisée sur site, ou un séjour linguistique à l'étranger.

- D'ordre pédagogique, nous avons également actualisé certaines dénominations d'enseignements et ajusté la répartition de plusieurs cours au sein des trois années du Bachelor, afin d'améliorer la cohérence pédagogique du cursus et la lisibilité de la maquette pour les étudiants.

- D'ordre structurel, nous avons engagé une évolution de la maquette vers une approche par compétences, afin d'aligner le programme Bachelor avec les référentiels et attendus de France Compétences et de la CEFDG, notamment à travers une meilleure articulation entre compétences visées, contenus pédagogiques et modalités d'évaluation. Ainsi, toutes les UE des trois années ont été remplacées par des blocs de compétences, ci-joint appelés MAC (Modules d'Acquisitions de Compétences).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée 25/26

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	578		
Formation apprentissage	21		
Formation Continue	0		
Exonération	1		
Année Professionnalisante	3		

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	151€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.636.962	Droits spécifiques : *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 4.511.650 192.741
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	354.364	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 56.578 220.010
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs - Séjours linguistiques	 972.640 1.169.339 341.000		
Total des dépenses	4.474.304	Total des recettes	4.980.979
Résultat (dépenses - recettes)			-506.675

Commentaire du résultat :
En 2025/2026, le DU Bachelor Affaires Internationales dégage un résultat positif de 506 675€.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Les étudiants diplômés de ce Bachelor poursuivent leur cursus en parcours master ou en parcours Grande Ecole en France et/ou à l'étranger ou intègrent directement le marché du travail.
Sur les derniers chiffres disponibles concernant l'insertion professionnelle (à 6 mois après la diplomation) :
- 71 % des diplômés sont en poursuite d'études
- 23% sont en activité professionnelle
- dont 75% en emploi salarié (CDI, CDD, Etc.)
- 3% ont créé leur entreprise
- 3% sont en recherche d'emploi ou réorientation

- 1er salaire annuel brut total moyen : 30 200 euros/an

2. Budget prévisionnel 26/27

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	561	8.500€
Formation apprentissage	25	
Formation Continue	0	
Visitants / DDA	15	
Exonération	5	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	151€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.635.973	Droits spécifiques : *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 4.692.000 229.454
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	374.331	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 56.578 220.010
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs Séjours linguistiques	 1.014.105 1.206.123 336.000		
Total des dépenses	4.566.532	Total des recettes	5.198.042
Résultat (dépenses - recettes)			-631.510

*A préciser

3. Budget prévisionnel 27/28

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	590	8.500€
Formation apprentissage	30	
Formation Continue	0	
Visitants / DDA	15	
Exonération	5	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	158€

DEPENSES	RECETTES

Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1.729.996	Droits spécifiques: *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 4.938.500 275.345
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	400.764	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 71.391 127.639
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs Séjours linguistiques	 976.680 1.213.152 308.000		
Total des dépenses	4.628.592	Total des recettes	5.412.875
Résultat (dépenses - recettes)			-784.283

*A préciser

4. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme **LICENCE X** MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Afin de rendre plus lisible et compréhensible les droits spécifiques, nous les avons détaillés **en annexe sous format excel**.

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : **OUI** X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

			remises					
		26/27	Politique sociale		Politique d'excellence			
	Type étudiant/concours	Tarifs	Unistra	Fratrie/ enfant personnel	Mention TB	3 1er concours	acompte Apogée	Acompte concours
BAI 1A - 2A - 3A	Normal concours National	8 500,00 €	10%	10%	-	-	600,00 €	
BAI 1A - 2A - 3A	Normal International	8 500,00 €	10%	10%	-	-	600,00 €	2 900,00 €
BAI 1A - 2A - 3A	Redoublant	4 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €	
BAI 1A - 2A - 3A	Année Professionalisante	800,00 €	-	10%	-	-	600,00 €	
BAI 1A - 2A - 3A	Année césure	0,00 €	-	-			0,00 €	
BAI 3A	Apprentis	NPEC	-	-	-	-		

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *:* ***2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☐ SANS modification X AVEC modification

Composante : EM Strasbourg Business School
Dénomination du DU : Programme Grande Ecole
Date d'approbation par le Conseil de composante : 11/06/2026

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

Le Programme Grande École poursuit actuellement son déploiement sur cinq années.

Cette transformation entraîne encore des évolutions pour 2026/27, notamment en troisième année (PGE3). La principale concerne l'ouverture d'une maquette complète de PGE3 destinée aux étudiants issus de PGE1/PGE2 ne participant pas à un échange universitaire à l'étranger durant cette année. Cette maquette, intitulée PGE3 « at home », prévoit un semestre A mutualisé avec les enseignements proposés aux étudiants internationaux accueillis à l'EM Strasbourg pour un semestre ou une année dans le cadre d'un échange académique et un semestre B à 100% mutualisé avec les étudiants primo-arrivants en PGE3 (maquette déjà existante).

Par ailleurs, un parcours intégralement dispensé en anglais est également proposé en PGE3 classique pour les primo-arrivants, reposant sur la conversion d'un groupe précédemment en français en anglais (en 25/26, 3 groupes en français --> en 26/27, 2 groupes en français et 1 un groupe en anglais).

Ces évolutions s'accompagnent de transformations plus larges, liées au déploiement de l'approche par compétences à l'échelle de l'ensemble du Programme Grande École. Ainsi, l'ensemble des UE des 5 années du programme ont été transformées en blocs de compétences appelés MAC (Modules d'Acquisitions des Compétences).

De manière générale, les modifications de maquette sont présentées en détail dans l'annexe 1 ; les motivations de ces changements sont également présentées dans cette annexe. Elles sont généralement justifiées par 6 grandes raisons : les retours des étudiants qui sont réalisés lors d'entretiens formels ou informels et à travers les évaluations des enseignements ; le retour des équipes lors des réunions de travail ; le retour des entreprises lors de leur intervention à l'EM, de salon ou d'échanger informel ; des groupes de travail spécifiques autour d'une thématique précise ; les contraintes des accréditations et d'autres sources spécifiques.

1. Bilan de l'année écoulée 25/26

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1100	0	2
Formation Continue	0		

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	151.57

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3.259.979	Droits spécifiques : *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 6.069.523 2.830.352
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	990.937	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 116.609 453.444
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs - Séjours linguistiques	 2.106.871 2.480.502		
Total des dépenses	8.838.289	Total des recettes	9.469.928
Résultat (dépenses - recettes)			-631.638

Commentaire du résultat :
L'apprentissage continue de progresser (+18% par rapport à 24/25). Les dépenses sont sous contrôle. Le Programme Grande Ecole dégage un résultat positif de 631 638€.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :
Sur les derniers chiffres disponibles concernant l'insertion professionnelle (à 6 mois après la diplomation) :
- 75% sont en emploi
- dont 96% sont en emploi salarié (CDI, CDD, etc.)
- 4% ont crée leur entreprise
-19% sont en recherche d'emploi
- 3% sont volontairement sans activité professionnelle
- 3% sont en poursuite d'études
- 1er salaire annuel brut moyen (K€): 41 €

2. Budget prévisionnel 26/27

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1234	10 500€
Formation Continue	5	
Exonération	0	

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	150.92

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3.247.798	Droits spécifiques : *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 7.367.550 2.897.286
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	1.095.186	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 153.892 275.140
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs Séjours linguistiques	 2.222.074 2.577.546		
Total des dépenses	9.142.605	Total des recettes	10.693.868
Résultat (dépenses - recettes)			-1.551.263

*A préciser

3. Budget prévisionnel 27/28

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	1445	10 500€
Formation Continue	5	
Exonération	0	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	158.22

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	3.989.498	Droits spécifiques: *Droits spécifiques* *Apprentissage*	 8.808.046 3.356.262
Prélèvement de 7 à 20% sur les droits spécifiques et apprentissage	1.287.816	Autres recettes * Taxe d'apprentissage Autres recettes	 165.057 295.057
Autres dépenses* - Frais généraux - Salaires administratifs Séjours linguistiques	 2.392.615 2.819.641		
Total des dépenses	10.489.569	Total des recettes	12.624.467
Résultat (dépenses - recettes)			-2.134.898

4. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER **X**

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Afin de rendre plus lisible et compréhensible les droits spécifiques, nous les avons détaillés **en annexe sous format excel**.

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI X ou NON ☐

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

			Remises						
			Politique sociale		Politique d'excellence				
	Type étudiant/concours	Tarifs	Unistra	Fratrie/ enfant personnel	Mention TB	3 1er concours	acompte Apogée	Acomptes Apogée et DU inclus	Acompte concours
PGE 1	Normal (concours Sésame)	10 500,00 €	10%	10%	30%	-	600,00 €		2 000,00 €
PGE 1	Redoublant boursier ou non	5 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 1	PGE 1 Boursier E 0 et 1	8 400,00 €	-	-	30%	-	600,00 €		
PGE 1	PGE 1 Boursier E 2 ou 3	6 500,00 €	-	-	30%	-	600,00 €		
PGE 1	PGE 1 Boursier E 4 ou 5	5 500,00 €	-	-	30%	-	600,00 €		
PGE 1	PGE 1 Boursier E 6 ou 7	3 500,00 €	-	-	30%	-	600,00 €		
PGE 1	Normal (concours International)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*	600,00 €	4 200,00 €	
PGE 2	Normal (issu.e.s de PGE1)	10 500,00 €	10%	10%	-	-	600,00 €		
PGE 2	Normal (Bac +1)	10 500,00 €	10%	10%	-	-	600,00 €		800,00 €
PGE 2	PGE 2 Boursier E 0 et 1	8 400,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 2	PGE 2 Boursier E 2 ou 3	6 500,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 2	PGE 2 Boursier E 4 ou 5	5 500,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 2	PGE 2 Boursier E 6 ou 7	3 500,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 2	Normal (concours International)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*	600,00 €	4 200,00 €	
PGE 3	Année Professionalisante	800,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 3	Année de césure	0,00 €					0,00 €		
PGE 3	Normal (tout concours national)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%	600,00 €		
PGE 3	Normal (concours Unistrapass Bac+2)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*	600,00 €		800,00 €
PGE 3	Normal (concours International)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*		4 200,00 €	
PGE 3	Redoublant boursier ou non	5 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 3	Redoublant (intégration PGE avant AU 24/25)	4 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 3	PGE 3 Boursier E 0 et 1	8 400,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 3	PGE 3 Boursier E 2 ou 3	6 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 3	PGE 3 Boursier E 4 ou 5	5 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 3	PGE 3 Boursier E 6 ou 7	3 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 4	Apprentis	10 500,00 €	-	-	-	-			
PGE 4	Année Professionalisante	800,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 4	Année de césure	0,00 €					0,00 €		
PGE 4	Redoublant boursier ou non	5 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 4	Redoublant (intégration PGE avant AU 24/25)	4 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 4	Normal (intégration PGE avant AU 24/25)	8 500,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 4	Normal (issu.e.s PGE3 24/25)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%	600,00 €		
PGE 4	Normal (concours Unistrapass Bac+3)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*	600,00 €		800,00 €
PGE 4	Normal (concours Trajectoire Management)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%	600,00 €		800,00 €
PGE 4	Normal (tout concours national)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%	600,00 €		
PGE 4	PGE 4 Boursier E 0 et 1	8 400,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 4	PGE 4 Boursier E 2 ou 3	6 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 4	PGE 4 Boursier E 4 ou 5	5 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		

PGE 4	PGE 4 Boursier E 6 ou 7	3 500,00 €	-	-	-	30%	600,00 €		
PGE 4	Normal (concours International)	10 500,00 €	10%	10%	-	30%*		4 200,00 €	
PGE 5	Normal (intégration PGE avant AU 24/25)	8 500,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 5	Normal (intégration PGE à partir de 24/25)	10 500,00 €	10%	10%	-		600,00 €		
PGE 5	PGE 5 Boursier E 0 et 1 (intégration PGE à partir de 24/25)	8 400,00 €	-	-	-		600,00 €		
PGE 5	PGE 5 Boursier E 2 ou 3 (intégration PGE à partir de 24/25)	6 500,00 €	-	-	-		600,00 €		
PGE 5	PGE 5 Boursier E 4 ou 5 (intégration PGE à partir de 24/25)	5 500,00 €	-	-	-		600,00 €		
PGE 5	PGE 5 Boursier E 6 ou 7 (intégration PGE à partir de 24/25)	3 500,00 €	-	-	-		600,00 €		
PGE 5	PGE 5 CCA2	800,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 5	Redoublant	4 250,00 €	-	10%	-	-	600,00 €		
PGE 5	Année Professionalisante	800,00 €	-	-	-	-	600,00 €		
PGE 5	Apprentis	8 500,00 €	-	-	-	-			
PGE 4 et 5 Ouverture et Talents	exonérés	0,00 €							
PGE5 en attente de diplomation	exonérés	0,00 €							

Notes importantes sur les conditions de certaines remises :

Les étudiants BAI passant le concours Unistrapass PGE bénéficient également des 10% Unistra

Règle de base : non cumul de politique sociale - 1 critère maximum (boursiers/-10% unistra/-10%personnel)
-10% Personnel et -10% Unistra ne sont pas cumulables
Les étudiants bénéficiant des frais modulés en raison de leur statut de boursier ne peuvent pas bénéficier des -10% enfant du personnel, -10% Unistra

-10% Unistra : s'appliquent aux prépas affiliées à l'Unistra, DU, Licence, BAI de l'EM, et tout dipôme de la Business School
/!\ sous condition de validation de 60 ECTS
Cette remise est appliquable jusqu'à la diplômation (hors année professionalisante ou année en apprentissage)

Les étudiants redoulants ne peuvent pas bénéficier des frais modulés malgré leur statut de boursier et ce, uniquement sur leur année de redoublement.

Ouverture du recrutement à l'international pour PGE1, pas de mention TB pour eux, mais remise possible des 3 premiers au concours
*Concours international et concours Unistrapass - les 3 premiers s'appliquent sur la totalité du concours, toutes années confondues

Pour tous les concours, le classement des 3 premiers s'appliquent peu importe leur parcours, en apprentissage ou en non apprentissage (si apprentissage, la remise de 30% ne s'appliquera pas)
Pas de remise pour les 3 premiers au concours pour les PGE1 --> seulement les mentions TB

Politique d'excellence et 1 critère de politique sociale sont cumulables, y compris pour les boursiers

Toute transmission de notification de bourse, conditionnelle ou définitive, après le 31/10 de l'année en cours ne peut être prise en compte pour l'application des tarifs modulés

L'année de césure a des frais spécifiques de 0€

En cas de cumul, les remises se font en cascades, en appliquant en premier la politique sociale et en suivant la politique d'excellence
Pour les boursiers avec des frais de scolarité modulés, la politique d'excellence s'appliquera sur les frais de scolarités modulés

Année académique	2026-2027
Diplôme concerné	Programme Grande Ecole

	Sources de remontées d'informations					
Modification(s) apportée(s) pour année N+1	**Retous Etudiants**	**Equipes pédagogiques**	**Retour Entreprises**	**Groupes de travail spécifiques**	**Contraintes externes / Accréditations**	**Autres sources (à préciser)**
Département des langues						
De nouveaux codes de cours et intitulés ont été créés pour les cours de LV1 & LV2 destinés aux apprentis PGE4.		Cette modification résulte d'une réunion de travail avec l'équipe pédagogique du département des langues et le responsable du département des langues. De nouveaux codes de cours et intitulés ont été créés pour séparer les cours de LV1 et LV2 destinés aux étudiants de PGE4. Ce changement vise à distinguer les cours pour les étudiants FI de ceux pour les étudiants en apprentissage, à adapter les contenus aux parcours professionnels des apprentis et à ajuster le calendrier des évaluations en fonction de leur présence sur site.				
Les cours de LV1 pour les étudiants de PGE4 FI ont été modifiés, passant de semestriels à annuels. Les crédits sont passés de 3 par semestre à 5 annuels.		Cette modification découle d'une réunion de travail avec l'équipe pédagogique du département des langues et le responsable du département des langues. Les cours de LV1 pour les étudiants de PGE4 FI ont été modifiés, passant de semestriels à annuels, avec un ajustement des crédits de 3 par semestre à 5 annuels, afin d'harmoniser avec la LV2. Le besoin identifié pour cette modification est d'équilibrer les deux options de langues obligatoires et de mieux répartir le contenu du cours sur l'année entière. Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'introduction du PGE en 5 ans. La réorganisation du programme en 5 ans nécessite un réajustement du PGE4 afin de maintenir l'harmonisation du parcours pédagogique. Le nouveau PGE4 débutera à partir de l'année 2025-2026.				
PGE1						
Harmonisation des MACs					CEFDG	
PGE2						
Harmonisation des MACs					CEFDG	
PGE3						
Ouverture d'un parcours anglais afin de permettre à des étudiants internationaux d'intégrer le PGE dès la troisième année et permettre à des étudiants de toute nationalité de renforcer leur compétences linguistiques dès la PGE3						Agents Internationaux Retour salons étudiants
Ouverture du parcours PGE3 at home afin de permettre aux étudiants recrutés en PGE1/PGE2 ne pouvant ou ne souhaitant pas partir à l'étranger en PGE3 de poursuivre leur cursus à l'EM Strasbourg tout en développant leurs compétences linguistiques et interculturelles.				Groupe de travail sur le PGE en 5 ans		
PGE4						
Cours obligatoires						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Projet à impact passe à 33h au lieu de 35h		Retour de l'enseignant qui considère que 3h de gestion de projet sont suffisant.				
Projet à impact : partie gestion de projet passe en groupes au lieu du fromat Amphi		Retour de l'enseignant qui considère que le format amphi n'était pas adapté à la partie gestion de projet.				
Systems modelling passe à 3 ECTS au lieu de 2 ECTS		COPED : équilibrer nombre ECTS par rapport au nombre d'heures.				
Les électifs passent à 3 ECTS au lieu de 4 ECTS		COPED : équilibrer nombre ECTS par rapport au nombre d'heures.				
Le cours "Inclusive leadership and HR transformation in multicultural context" devient "HR Transformation and leadership in the multicultural context"		L'enseignant trouve cet intitulé plus adapté.				
Majeure Finance-Comptabilité						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Cas pratique de finance d'entreprise (APP et FI) : équilibrage de la pondération CC et CT en fonction du volume horaire des deux intervenants.		COPED				

Management control (APP et FI) : adaptation du format des évaluations au volume horaire : allègement.		COPED				
Derivatives : adaptation du format des évaluations au volume horaire : allègement.		COPED				
Fixed Income : adaptation du format des évaluations au volume horaire : allègement.		COPED				
Fixed income + Portfolio management : transfert de trois heures de fixed income vers portfolio management (27 trop conséquent pour fixed income et pas assez d'heures en portfolior pour le travail de groupe de construction de portfeuilles).		COPED				
Le cours "Fixed income" change d'intitulé pour devenir "Investment I" : renommer le cours afin de permettre aux étudiants d'avoir une meilleure lisibilité de la continuité pédagogique avec la PGE 5 d'une part, et d'autre part d'en ajuster le contenu en cohérence avec l'intitulé.		Réunion de fin d'année entre enseignants				
Majeure Marketing						
Mise en place des MAC					CEFDG	
La maquette FI passe en anglais	Beaucoup d'étudiants anglophones exprimaient leur volonté de suivre la majeure marketing.	avec la direction du PGE.				Agents internationaux sur le terrain
En Apprentissage, le cours Marketing de l'attention et Eye Tracking est remplacé par Design de Projets Digitaux		Réunion responsable pédagogique et responsable majeur marketing.				
En FI, le cours Emerging Trends in Marketing remplace le cours Nouvelles tendances en marketing		La maquette majeure marketing FI passe en anglais.				
En FI le cours stratégie de marque est supprimé de la maquette		La maquette majeure marketing FI passe en anglais.				
En FI, le cours Ventes et Key Account Management est supprimé de la maquette		La maquette majeure marketing FI passe en anglais.				
En FI, le cours Attention-Based Marketing remplace le cours Marketing de l'attention et eye tracking		La maquette majeure marketing FI passe en anglais.				
En FI, le cours Survey Methods in Marketing remplace le cours Etudes marketing avancées		La maquette majeure marketing FI passe en anglais.				
Attention based marketing passe à 27H et 5 ECTS		L'enseignant juge que le nombre d'heures nécessaire est de 27h.				
Majeure IEB						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Majeure MOR						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Le cours "Human Resources and Socially Responsible Perspectives" devient dans le track RH au lieu d'être un cours obligatoire	Réunion de fin d'année avec les étudiants					
Le cours "Dynamique organisationnelle" devient un cours obligatoire au lieu d'être en track RH	Réunion de fin d'année avec les étudiants					
Cours éléctifs						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Suppression du cours "Théâtre et langage corporel" en français					Avec un taux de remplissage de 50%, ce cours existe en langue anglaise également	
PGE5						
Spécialité CCF						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Spécialité Digitalisation des parcours clients						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Changement de nom EM4U5M14: Négociation pour la transformation digitale	niveau des étudiants entre les deux matières au sein de l'UE gestion de projet qui couvrait 3 compétences sur 2 cours	Il s'agit de développer la compétence négociation au sein d'une équipe projet.				
Création d'un cours « Management du changement » à part entière qui était préalablement reparti sur les 2 matières existantes (le cours vise à développer l'accompagnement au changement).	08/12/2023 & 17/12/2024 Des confusions au niveau des étudiants entre les deux matières au sein de l'UE gestion de projet qui couvrait 3 compétences sur 2 cours		Rencontre avec RH du groupe NTT DATA et EURO INFORMATION échange sur l'enjeu de management d'équipe projet			
Changement de nom EM4U5M15 pour Méthodes de gestion de projet.		Echanges avec les intervenants qui proposent d'élargir les méthodes de projet et ne pas rester sur Design thinking et méthodes agiles				
Augmentation de 8h du cours pour renforcer les enjeux de data EM4U5M18 Data visualisation	Bilan de fin d'année 2024 : Demande augmentation du nombre d'heures pour maîtriser l'outil tableau					

Changement des noms des cours « socioécologiques » pour être en rapport avec ce qui est vu en cours et refléter la dynamique sociétale et environnementale de la RSE et diminution du nombre d'heures 20h à 12h pour les deux cours : certaines fresques du climat sont abordées à d'autres moments du programme. Le but est aussi de rééquilibrer le programme suite aux retours des étudiants	08/12/2023 : Volume sur les enjeux socio-écologique : Certains étudiants suggèrent de réduire le volume perçu du cours, estimant qu'ils occupent une place disproportionnée par rapport au cœur de la formation. Bien que le sujet soit pertinent, les étudiants peinent à en percevoir l'objectif. Si les fresques climatiques et l'outil "2tonnes" suscitent un certain intérêt, l'organisation pédagogique est critiquée. La multiplication des blocs de 4 heures est jugée lourde	Echanges avec Priscille CADART (Cf mail du 04/02/2024 : Bonjour Anne et Tony, J'ai complété sur l'intranet le descriptif du 2e module « Enjeux environnementaux du numérique ». En retravaillant le contenu, je me suis fait la réflexion qu'à l'avenir je pense qu'il serait intéressant de renommer ces deux modules « enjeux socio-écologiques » parce que je prend en compte tous les aspects de la RSE dans les contenus, pas seulement l'axe environnemental.).Par ailleurs, certains ateliers sont vus dans les années précédentes (cf mail à Charlotte Massa du 07/02/2025 / PGE Atelier2Tonnes).				
Spécialité Finance						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Modification intitulé matières (Corporate Finance II, Derivatives II à la place de Corporate Finance, Derivatives) pour tenir compte des niveaux de progressioon d'une année sur l'autre suite passage au PGE en 5 ans.				Réunion collègues maquettes PGE 4		
Hausse volume "Financial analysis" à 18H (contre 13H avant)	Demande des étudiants lors de la réunion de fin de semestre, validée par l'enseignant et nécessaire pour traiter des aspects avancés de la matière.					
Diminution volume "Research methodology" de 5H		Equilibre du volume total de la maquette, compensable par vidéos en libre accès..				
Spécialité International and European Business						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Le cours « Value-Based Selling » a été renommé « Strategic Brand Development ».		Avec l'accord des enseignants, le nom du cours a été modifié afin de mieux refléter son contenu. Il s'agit d'un cours conjoint entre le KIT (Allemagne) et EM Strasbourg dans le cadre du réseau EUCOR.				
Le cours « European Affairs » a été déplacé du semestre B au semestre A dans le cadre de la collaboration EPICUR (cours ouvert à une partie des étudiants suivant le Master EPICUR à Sciences Po).		Le cours « European Affairs » a été déplacé du semestre B au semestre A dans le cadre de la collaboration EPICUR (cours ouvert à une partie des étudiants suivant le Master EPICUR à Sciences Po).				
La partie du cours « International Soft Skills Essentials » enseignée par Hélène Langinier a été retirée du semestre B (car elle était en congé recherche l'an dernier).		À la suite du congé de recherche de l'enseignant, le cours a été réintégré au semestre A.				
Le coefficient du cours « International Marketing: Catching the Growth Wave in Emerging Countries » a été réduit de 4 à 3 ECTS afin de créer de la place pour le nouveau module DPP : Projet à Impact V.		(COPED) Les crédits du cours ont été réduits de 4 à 3 ECTS afin de créer de la place pour le nouveau module DPP : Projet à Impact V.				
Le coefficient du cours « International Human Resource Management » a été réduit de 4 à 3 ECTS afin de permettre l'ajout du module DPP : Projet à Impact V.		(COPED) Les crédits du cours ont été réduits de 4 à 3 ECTS afin de créer de la place pour le nouveau module DPP : Projet à Impact V.				
Le coefficient du cours « International Supply Chain Management » a été réduit de 4 à 3 ECTS afin de permettre l'ajout du module DPP : Projet à Impact V.		(COPED) Les crédits du cours ont été réduits de 4 à 3 ECTS afin de créer de la place pour le nouveau module DPP : Projet à Impact V.				
Spécialité Marketing						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Retour d'expérience : volume horaire passe de 12h à 6h		COPED				
Consolidation des acquis (6h) : module supprimé		COPED				
Organisation des cours en MAC / Blocs de compétences (au lieu des Learning Goals)		COPED				
KPI en marketing : passage de 4 ECTS à 3 ECTS (cours de moins de 28h)		COPED				
Advanced international marketing : passage de 4 ECTS à 3 ECTS (cours de moins de 28h)		COPED				
Brand management : passage de 18h à 13h et de 3 ECTS à 4 ECTS (car cours de moins de 18h)	Réunion de fin d'année avec les étudiants	COPED				
Spécialité Marketing, Brand and Customer Experience						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Nécessité de revoir le nom des cours : Data driven Marketing devient Marketing Analytics & Data-Driven Strategies				échanges avec les membres du groupe de travail "Marketing"		
Clarification des contenus et intitulés pour plus d'orientation vers l'action : Consumer behavior -->Consumer Psychology & Decision-Making				échanges avec les membres du groupe de travail "Marketing"		
Spécialité Négociation et Marketing Commercial						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Retour d'expérience : volume horaire passe de 16h à 6h		Coped PGE				
Consolidation des acquis : volume horaire passe de 18h à 3h		Coped PGE				

Organisation des cours en MAC / Blocs de compétences (au lieu des Learning Goals)		Coped PGE				
Techniques de vente : passage de 4 ECTS à 3 ECTS (harmonisation des ECTS de tous les cours à 3 ECTS)		Coped PGE				
Value-based selling : passage de 4 ECTS à 3 ECTS (harmonisation des ECTS de tous les cours à 3 ECTS)		Coped PGE				
Management stratégique de la force de vente : passage de 4 ECTS à 3 ECTS (harmonisation des ECTS de tous les cours à 3 ECTS)		Coped PGE				
Business intelligence : passage de 24H à 20H (harmonisation du volume horaire de tous les cours à 20H)		Coped PGE				
Vente digitale : passage de 24H à 20H (harmonisation du volume horaire de tous les cours à 20H)		Coped PGE				
Spécialité Supply Chain Management et Achat International						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Changement de coefficient pour la matière "Méthode de planification et de pilotage"		COPED : équilibrer nombre ECTS par rapport au nombre d'heures.				Calcul de la charge de travail étudiante par le responsable du diplôme
Standardisation d'intitulé de cours: "Analyse de Flux" devient "Conception de Système de production" et "Pratique SAP Businnes One" devient " Paramètrage d'ERP"			Chaire FM Logistic			
Spécialité Stratégie et Management de la Performance Humaine						
Mise en place des MAC					CEFDG	
Cours "Pilotage de la performance RH" = Passage de 4 à 3 ECTS					Equilibre entre les nombres d'heures de cours et les ECTS qu'ils répresentent	
Cours "Principes et défis de la GRH" = Passage de 4 à 3 ECTS					Equilibre entre les nombres d'heures de cours et les ECTS qu'ils répresentent	
Cours "Recrutement et mobilités" = Passage de 4 à 3 ECTS					Equilibre entre les nombres d'heures de cours et les ECTS qu'ils répresentent	
Développement professionnel et personnel (DPP) devient "Projet à Impact"					Insertion "Project à Impact"	
Passage de 369 à 374 h/CM					Ajout 5h/CM en Méthodologie	